

PATENT ASSIGNMENT COVER SHEET

Electronic Version v1.1
 Stylesheet Version v1.2

EPAS ID: PAT2685657

SUBMISSION TYPE:	NEW ASSIGNMENT
NATURE OF CONVEYANCE:	ASSIGNMENT
CONVEYING PARTY DATA	
Name	Execution Date
GOODWIN INTERNATIONAL	04/30/2013
RECEIVING PARTY DATA	
Name:	BERNARD PROOT
Street Address:	34, RUE FRANCOISE DE BEAUFFREMEZ
City:	MARCQ EN BAROEUL
State/Country:	FRANCE
Postal Code:	59700
PROPERTY NUMBERS Total: 1	
Property Type	Number
Patent Number:	8109059
CORRESPONDENCE DATA	
Fax Number:	(248)641-0270
Phone:	(248) 641-1600
Email:	sgarbari@hdp.com
<i>Correspondence will be sent via US Mail when the email attempt is unsuccessful.</i>	
Correspondent Name:	HARNESS DICKEY & PIERCE, PLC
Address Line 1:	P.O. BOX 828
Address Line 4:	BLOOMFIELD HILLS, MICHIGAN 48303
ATTORNEY DOCKET NUMBER:	4171-000014-US-NP
NAME OF SUBMITTER:	STANLEY M. ERJAVAC
Signature:	/sme/
Date:	01/16/2014
Total Attachments: 16	

source=4171-000014-US-NP_ASSIGNMENT#page1.tif
source=4171-000014-US-NP_ASSIGNMENT#page2.tif
source=4171-000014-US-NP_ASSIGNMENT#page3.tif
source=4171-000014-US-NP_ASSIGNMENT#page4.tif
source=4171-000014-US-NP_ASSIGNMENT#page5.tif
source=4171-000014-US-NP_ASSIGNMENT#page6.tif
source=4171-000014-US-NP_ASSIGNMENT#page7.tif
source=4171-000014-US-NP_ASSIGNMENT#page8.tif
source=4171-000014-US-NP_ASSIGNMENT#page9.tif
source=4171-000014-US-NP_ASSIGNMENT#page10.tif
source=4171-000014-US-NP_ASSIGNMENT#page11.tif
source=4171-000014-US-NP_ASSIGNMENT#page12.tif
source=4171-000014-US-NP_ASSIGNMENT#page13.tif
source=4171-000014-US-NP_ASSIGNMENT#page14.tif
source=4171-000014-US-NP_ASSIGNMENT#page15.tif
source=4171-000014-US-NP_ASSIGNMENT#page16.tif

**ACTE DE CESSION DE QUOTE-PART
DE TITRES DE PROPRIETE INTELLECTUELLE**

ENTRE LES SOUSSIGNES

La société GOODWIN INTERNATIONAL,
Société anonyme
ayant son siège social à Tournai 7500, 74 rue Saint Nicaise,
ayant le numéro d'entreprise 0416267382,
représentée par Monsieur Bernard POTTIER, en qualité de Président du Conseil
d'Administration et Madame Marie France LHOTELLERY, en sa fonction
d'administrateur.

Ci-après désigné le « Cédant », d'une part

ET

Monsieur Bernard PROOT,
Demeurant au 34, rue Françoise De Beaufremez à Marcq en Baroeul 59700 -
France.

Ci-après désignée le « Cessionnaire », d'autre part

Il a été exposé ce qui suit :

La société FINDES et la société GOODWIN sont propriétaire des titres de propriété
intellectuelle mentionnés ci-après :

1/ demandes de brevets et brevets listés dans l'annexe 1 : (11 pages)

Ces titres de propriété intellectuelle susmentionnés ont été soit cédés à la
société FINDES par la société DEPRO France dont monsieur Bernard Proot été Co
propriétaires à 49%, le titulaire initial, suivant un acte de cession en date du 18
novembre 2009, puis la société FINDES à cédé, à la demande de monsieur Bernard
PROOT, à la société GOODWIN INTERNATIONAL une quote-part de sa propriété
sur lesdits titres de propriété intellectuelle afin que les deux sociétés soient
copropriétaires à part égale desdits titres de propriété intellectuelle, suivant un acte
de cession en date du 18 novembre 2009, soit déposés au nom des sociétés
FINDES et GOODWIN dans le cadre d'accords pris entre la société GOODWIN et
monsieur Bernard PROOT l'inventeur.

Il a donc été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1

Suite au contrat préalable avant signature signé le 27 mai 2007 et au contrat de concession des brevets signé le 28 mai 2007 entre la société GOODWIN et monsieur Bernard PROOT, le Cédant cède et transfère par le présent acte au Cessionnaire la quote-part de 50 % de la propriété des titres de propriété intellectuelle suivants:

1/ demandes de brevets et brevets listés dans l'annexe 1 : (11 pages)

En conséquence, le Cessionnaire sera propriétaire de la quote part des titres de propriété intellectuelle susmentionnés à compter de la date de signature du présent acte.

ARTICLE 2

La présente cession est consentie gratuitement compte tenu que la société GOODWIN a bénéficié durant toute la période, d'une rémunération correspondante à 10% des revenus des ces brevets. Ce dernier lui donne valable quittance.

ARTICLE 3

Le Cédant garantit que les titres de propriété intellectuelle en cause sont libres de toute convention avec des tiers. Selon l'usage, le Cédant décline toute garantie autre que celle de l'existence matérielle des titres de propriété intellectuelle en cause.

ARTICLE 4

Par convention expresse, le présent contrat est soumis à la loi Française.
En cas de litige entre les parties relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent acte, le tribunal de Lille sera seul compétent.

ARTICLE 5

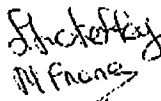
Le Cessionnaire pourra procéder aux formalités de régularisation auprès des administrations officielles et notamment aux formalités d'inscription auprès des registres des brevets, marques et modèles et à l'enregistrement fiscal et en supportera les frais.

Le présent acte est établi en trois exemplaires originaux à Tournai, le 30 mai 2013

Monsieur Bernard POTTIER
GOODWIN INTERNATIONAL


Monsieur Bernard PROOT

Madame Marie France LHOTELLERY
GOODWIN INTERNATIONAL


M France

ANNEXE 1

07-mvr-2013

Portefeuilles

Page 1 de 19

N° dossier : FP.PRO0002 ELECTROWOOD - DISPOSITIF DE FINITION DEMONTABLE
 Titulaires : DEPRO FRANCE Inventeurs : PROOT
 Titre officiel : DISPOSITIF DE FINITION DEMONTABLE, EN PARTICULIER PLINTHE OU MOULURE
 Titre anglais :

Pays	Dépôt	Publication demandée	Délivrance	Expiration
EUROPE OEB	07-déc.-2004 04805650.1	23-aout-2006 1692354	26-avr.-2007 1692354	07-déc.-2024
FRANCE	07-déc.-2004 04805650.1	23-aout-2006 1692354	26-avr.-2007 1692354	07-déc.-2024

Abstract

Le dispositif de finition démontable, notamment plinthe ou moulure, comporte un support (8) et un élément décoratif indépendant (7). Le support comporte un élément de jonction par emboîtement de type mâle (2a), et au moins un élément de verrouillage (8b/2b) formant une butée (S). L'élément décoratif comporte une rainure inférieure longitudinale (1a) conçue pour coopérer avec chaque élément de jonction par emboîtement (2a), et permettre un emboîtement/déboîtement de la base de l'élément décoratif sur le support uniquement par déplacement en translation de l'élément décoratif sensiblement selon le plan d'emboîtement/déboîtement (P1). L'élément décoratif comporte, en face inférieure, un évidement (10) comprenant dans sa partie supérieure une rainure supérieure longitudinale (1b). La butée (S) de l'élément de verrouillage est apte à être positionnée dans la rainure supérieure (1b) par déplacement de l'élément décoratif transversalement au plan d'emboîtement/déboîtement (P1).

Figure 11

Observations :
 ELECTROWOOD

Handwritten signatures and initials

ANNEXE 1

07-mars-2013

Portefeuilles

Page 2 de 19

N° dossier : FP.DEPFR001 ONLY ONE 1 - ENSEMBLE DE FINITION MULTIFONCTION

Titulaires : DEPRO FRANCE Inventeurs : DESMET, PROOT

Titre officiel : ENSEMBLE DE FINITION MULTIFONCTION POUR REVETEMENT DE SOL, PROCEDE DE FABRICATION ET PROCEDE D'INSTALLATION D'UN TEL ENSEMBLE

Titre anglais :

Pays	Dépôt	Publication demande	Délivrance	Expiration
FRANCE	25-janv.-2006 0908738	28-juil.-2006 2881157	09-mars-2007 2881157	25-janv.-2026
AUSTRALIE	17-janv.-2008 2008208546		15-mars-2012 2008208546	17-janv.-2026
CANADA	17-janv.-2008 2595644			17-janv.-2026
ETATS-UNIS	17-janv.-2008 11795,309	14-mai-2009 US2009/0120262	03-avr.-2012 8,146,313	17-janv.-2026
EUROPE OEB	17-janv.-2008 087025460	10-oct.-2007 1841673		17-janv.-2023
RUSSIE (Fédération de)	17-janv.-2008 2007120097		27-juin-2010 2393308	17-janv.-2026

Abrégé :

L'ensemble de finition pour revêtement de sol comporte au moins deux barres (1;2 / 1;3), qui d'une part sont assemblées entre-elles côte à côte de telle sorte qu'elles comportent au moins deux surfaces (10;20 / 10;30) sensiblement dans le prolongement l'une de l'autre et séparées par un intervalle longitudinal (8 / 6), et qui d'autre part sont séparables. Les deux barres assemblées (1;2 / 1;3) sont conçues pour être utilisées dans une première application pour revêtement de sol, et l'une (1) au moins des deux barres est conçue pour être utilisée dans une deuxième application pour revêtement de sol. L'ensemble comporte en outre un revêtement de surface (4) qui est appliqué sur les deux barres (1;2 / 1;3) et qui recouvre l'intervalle longitudinal (8 / 6) entre les deux barres.

Figure 1

Observations :
ONLY ONE 1

SP *DEPT* *B*

ANNEXE 1

07-mars-2013

Portefeuilles

Page 3 de 19

N° dossier : IFP.DEPFR002 ONLY ONE 2 - ENSEMBLE DE FINITION MULTIFONCTION

Titulaires : DEPRO FRANCE Inventeurs : DESMET, PROOT

Titre officiel : ENSEMBLE DE FINITION MULTIFONCTION POUR REVETEMENT DE SOL, ET PROCEDE D'INSTALLATION
 DUDIT ENSEMBLE

Titre anglais :

Pays	Dépôt	Publication demande	Délivrance	Expiration
FRANCE	25-Janv.-2003 0500730	28-Jul.-2003 2 801 108	18-Jul.-2003 2 881 108	26-Janv.-2026

Abrégé

L'ensemble de finition multifonction pour revêtement de sol, comprend une barre centrale (1) présentant une section transversale sensiblement en forme de T, un ensemble monobloc (M) comprenant deux barres latérales (2 et 3) qui sont reliées entre elles par un pont provisoire (P) et qui sont individuellement séparables de l'ensemble monobloc, la barre centrale (1) au T étant embellée sur l'ensemble monobloc de telle sorte que le pied de ladite barre centrale en T est positionné entre les deux barres latérales, et les deux ailes (1b,1c) de la barre en T sont en appui contre les deux barres latérales.

Figure 1

Observations :
 ONLY ONE 2

RP Juyz B

ANNEXE 1

07-mars-2013

Portefeuilles

Page 4 de 10

N° dossier : FF.PRO0004 **ONLY ONE MONOBLOC 1 - DISPOSITIF UNIQUE DE FINITION A TROIS FONCTIONS D'UTILISATION ...**

Titulaires : FINDES, GOODWIN INTERNATIONAL Inventeurs : PROOT

Titre officiel : DISPOSITIF UNIQUE DE FINITION A TROIS FONCTIONS D'UTILISATION POUR REVETEMENT DE SOL EN BOIS OU SIMILAIRE

Titre anglais :

Pays	Dépôt	Publication demande	Délivrance	Expiration
FRANCE	10-avr.-2006 US/03144	12-oct.-2007 2 899 615	00-juin-2008 2 899 615	10-avr.-2026

Abstré

Le dispositif unique de finition à trois fonctions d'utilisation pour les revêtements de sol compte, un profil (1) renoué, par collage, d'un film décoratif (3) et deux éléments de consolidation (2). Le profil (1) comporte, deux rainures de séparation (1a) intégrant un point de rupture (1c) et deux rainures verticales (1b) au bas de profil (1). La position des rainures (1a) et des rainures (1b) sur le profil (1), crée trois modules (A, B ET C) distincts pour les trois fonctions. Les deux éléments de consolidation (2) intégrés dans les rainures (1a) comportent un côté (2b) oblique pour qu'il n'adhère pas avec le film (3) et pour qu'il crée un espace de découpe (5a). Le film (3) sert à consolider le profil (1) pour éviter de le casser lors de l'utilisation de dispositif de finition. Les trois fonctions sont obtenues par une découpe du fil (3) et par la cassure au point de rupture (1c) du module (B et/ou C).

Observations

only one monobloc 1.

JP Saitz B

ANNEXE 1

07-mars-2013

Portefeuilles

Page 5 de 19

N° dossier : FP.PRO0005 **ONLY ONE ALU - PROCÉDE DE FINITION A TROIS FONCTIONS D'UTILISATION POUR REVETEMENT DE SOL**

Titulaires : FINDES, GOODWIN INTERNATIONAL Inventeurs : PROOT

Titre officiel : PROCÉDE DE FINITION A TROIS FONCTIONS D'UTILISATION POUR REVETEMENT DE SOL.

Titre anglais :

Pays	Dépôt	Publication demande	Délivrance	Expiration
FRANCE	03-Jui.-2006 06/05977	01-Janv.-2008 2 803 132	22-août-2008 2 803 132	03-Jui.-2026

Abrégé

Le procédé de finition à trois fonction d'utilisation pour les revêtements de sol composite, un profil de base (1) recouvert, par enroulage et collage partiel d'un profil de décoration (2). Les trois fonctions d'utilisation sont obtenues par découpe du profil de décoration (2) et par la cassure au point de rupture (1f) du module (B ou C) du profil de base (1). La ou, et les partie(s) restante(s) du profil de décoration (2) après la suppression du ou des module(s) (B et C) sert (servent) d'alle pour recouvrir la bord de ou des revêtement(s) de sol (P). Procédé ou seul le profil de décoration(2) est la face apparente du procédé de finition et non une autre partie du profil de base (1). Procédé de finition à trois fonctions d'utilisation dont le profil de décoration (2) peut être recouvert de films décoratif.

Observations

ONLY ONE ALU

Handwritten signatures and initials

ANNEXE 1

07-mars-2013

Portefeuilles

Page 6 de 18

N° dossier : FP.PRO0006 ONLY ONE ALU N°2 - ENSEMBLE DE FINITION MULTIFONCTION POUR UN REVETEMENT DE SOL
 Titulaires : FINDES, GOODWIN INTERNATIONAL Inventeurs : PROOT
 Titre officiel : ENSEMBLE DE FINITION MULTIFONCTION POUR UN REVETEMENT DE SOL
 Titre anglais :

Pays	Dépôt	Publication demande	Délivrance	Expiration
FRANCE	29-déc.-2006 06/11518	04-janv.-2008 2 903 133		29-déc-2026

Abrégé :
 L'ensemble de finition multifonction pour revêtement de sol, comprend un profil de façade (1) qui est positionnable et assemblable sur un profil de renforcement, et qui est séparable en au moins deux modules (11 ;13 ou 11;12) ; le profil de façade (1) masque entièrement le profil de renforcement lorsqu'il est positionné et assemblé sur le profil de renforcement.

Figure 6

Observations :
 ONLY ONE ALU N°2

AP PROOT B

ANNEXE 1

07-mars-2013

Portefeuilles

Page 7 de 19

N° dossier : FP.DEPRO03 ONLY ONE MONOBLOC 1 - ENSEMBLE DE FINITION MULTIFONCTION POUR REVÊTEMENT DE SOL...

Titulaires : FINDES, GOODWIN INTERNATIONAL Inventeurs : PROOT

Titre officiel : ENSEMBLE DE FINITION MULTIFONCTION POUR REVÊTEMENT DE SOL, COMPORTANT UN PROFIL MODULAIRE

Titre anglais :

Pays	Dépôt	Publication demande	Délivrance	Expiration
ETATS-UNIS	10-avr.-2007 12726,102	30-jul.-2009 US2009/0180109	07-fév.-2012 6,109,059	10-avr.-2027
EUROPE OEB	10-avr.-2007 07 731 208.4	24-déc.-2008 2 004 029		10-avr.-2027

Abrogé

L'ensemble de finition multifonction pour revêtement de sol comporte :

- un profil (1) modulaire dans lequel est réalisé au moins une rainure (10) pour la séparation du profil en deux modules distincts,
- un film décoratif (3) qui est appliqué sur le profil et recouvre la rainure de séparation (10),
- un moyen (2) de consolidation amovible, qui est logé dans la rainure de séparation (10), et qui permet de consolider le profil modulaire (1) au niveau de la rainure de séparation (10).

Figure 5

Observations :
only one monobloc 1.

Handwritten signatures and initials

ANNEXE 1

07-mars-2013

Portefeuilles

Page 8 de 19

N° dossier : FP.FIND001 2/1 VARIABLE - ENSEMBLE DE FINITION POUR REVETEMENT DE SOL A AU MOINS DEUX FONCTIONS
 Titulaires : FINDES, GOODWIN INTERNATIONAL Inventeurs : PROOT
 Titre officiel : ENSEMBLE DE FINITION POUR REVETEMENT DE SOL A AU MOINS DEUX FONCTIONS
 Titre anglais :

Pays	Dépôt	Publication demande	Délivrance	Expiration
BELGIQUE	30-juin-2008 2008/0383		06-juil.-2010 2008/0383	30-juin-2028
EUROPE OEB	29-juin-2009 09 103 976.1	05-juin.-2010 2 141 304		29-juin-2029

Abrégé :

L'ensemble de finition pour revêtement de sol à au moins deux fonctions d'utilisation comprend un profil principal (A) et un profil latéral (B). Le profil principal (A) comporte un pied de fixation (P). Le profil principal (A) et le profil latéral (B) comportent des moyens d'assemblage permettant un positionnement du profil latéral (B) avec au moins deux orientations angulaires différentes du profil latéral (B) par rapport au profil principal (A). L'ensemble de finition comporte en outre des moyens (2, 3) permettant un blocage en rotation du profil latéral (B) par rapport au profil principal (A) dans chacune desdites orientations.

Figure 10

Observations :

Titre alternatif : " 2/1 variable "

ANNEXE 1

07-mars-2013

Portefeuilles

Page 8 de 10

N° dossier : FP.FIND002 **FIX & CLIC - DISPOSITIF DE FINITION DEMONTABLE, EN PARTICULIER PLINTHE OU MOULURE**

Titulaires : FINDES, GOODWIN INTERNATIONAL Inventeurs : PROOT, DESMET

Titre officiel : DISPOSITIF DE FINITION DEMONTABLE, EN PARTICULIER PLINTHE OU MOULURE

Titre anglais :

Pays	Dépôt	Publication demandée	Délivrance	Expiration
BELGIQUE	16-juin-2009 2009/0362		02-août-2011 2009/0362	16-juin-2029

Abrégé

Le dispositif de finition démontable, tel qu'une plinthe ou moulure, comporte un support (2) et un élément décoratif insérée (1). Ledit support (2) comporte une face arrière (2a) destinée à être fixée contre une paroi (3), et en partie supérieure un premier moyen d'assemblage (20) par emboutement de type mâle. L'élément décoratif (1) comporte une rainure longitudinale (10) permettant un emboutement amovible de l'élément décoratif (1) sur ledit premier moyen d'assemblage (20) selon un plan d'emboutement (P) sensiblement parallèle à la face arrière (2a) de fixation du support. L'élément décoratif (1) comporte en face arrière un décrochement longitudinal (11). Le support (2) comporte en partie inférieure un deuxième moyen d'assemblage (21) formant une butée élastique, qui d'une part est apte à être repoussée en direction de la face arrière (2a) du support (2) lors de l'emboutement de l'élément décoratif (1), et qui d'autre part, une fois l'élément décoratif (1) embouté, reprend élastiquement une position dans laquelle elle coopère avec le décrochement longitudinal (11) de l'élément décoratif (1) pour bloquer l'élément décoratif en translation dans le plan d'emboutement (P) et dans la direction (D) opposée à la direction d'emboutement (E). Une fois l'élément décoratif (1) embouté sur le support (2), ledit premier moyen d'assemblage (20) du support exerce sur l'élément décoratif une poussée (F) qui est transversale au plan d'emboutement (P) et qui est orientée vers la paroi (3), de manière à écarter l'élément décoratif (1) entre le support et ladite paroi (3).

Figure 5

Observations

Titre mémoire : " fix & clic "

RP *FAIR* *B*

ANNEXE 1

07-mars-2013

Portefeuilles

Page 11 de 19

N° dossier : FP.FIND004 NEZ DE MARCHÉ 2/1 - ENSEMBLE DE FINITION POUVANT ETRE MONTE EN RECOUVREMENT OU EN ...
 Titulaires : FINDES . GOODWIN INTERNATIONAL Inventeurs : PROOT, DESMET
 Titre officiel : ENSEMBLE DE FINITION POUVANT ETRE MONTE EN RECOUVREMENT OU EN AFFLEUREMENT D'UN REVETEMENT
 Titre anglais :

Pays	Dépôt	Publication demandée	Délivrance	Expiration
FRANCE	23-mars-2010	30-sept.-2011	13-juil.-2012	23-mars-2030
	10 52101	2 957 955	2 957 955	
BELGIQUE	21-mars-2011			21-mars-2031
	2011/0169			

Abrégé :

L'ensemble de finition pour revêtement, en particulier pour revêtement de sol, comporte un profil de finition (1) et un élément d'adaptation (2). L'élément d'adaptation comporte une plaque de calage (20), une plaque de recouvrement (22) et une parcelle de liaison (21) qui relie la plaque de calage (20) à la plaque de recouvrement. Le profil de finition (1) est positionné sur la plaque de calage (20) de telle sorte qu'une face supérieure (10a) du profil de finition et une face supérieure (22a) de la plaque de recouvrement sont voisines et en affleurement dans la profondeur l'une de l'autre. Ledit ensemble de finition comporte en outre un film (3) qui est appliqué et fixé sur lesdites faces supérieures (10a, 22a) du profil de finition (1) et de la plaque de recouvrement (22), de manière à recouvrir la zone de transition (21) entre lesdites faces supérieures, le profil de finition (1) étant amovible par rapport à l'élément d'adaptation (2) une fois le profil de finition (1) et la plaque de recouvrement (22) séparés l'un de l'autre par découpe du film qui les relie.

Figure 1

Observations :

Titre mémoire "Nez de marché 2/1"

Page 10/11

SP *JUL* *B*

ANNEXE 1

07-mars-2013

Portefeuilles

Page 12 de 19

N° dossier : FP.FIND005 PROFIL T2 - ENSEMBLE DE FINITION POUR SURFACES DISJOINTES, COMPORTANT UN PROFIL...

Titulaires : FINDES, GOODWIN INTERNATIONAL Inventeurs : PROOT, DESMET

Titre officiel : ENSEMBLE DE FINITION POUR SURFACES DISJOINTES, COMPORTANT UN PROFIL DE JONCTION SEPARABLE EN DEUX MODULES APTES A FORMER DES PROFILS D'ARRÊT

Titre anglais :

Pays	Dépôt	Publication demande	Délivrance	Expiration
BELGIQUE	25-nov.-2010 2010/0710		04-sept.-2012 1019657A3	25-nov.-2030

Abstré

L'ensemble de finition (1), composé deux modules linéaires (10', 10") qui sont séparés ou séparables l'un de l'autre, chaque module comportant un pied (10a) qui se prolonge en partie supérieure et transversalement sur un côté par une aile latérale de recouvrement (10b). Les deux modules sont positionnés l'un par rapport à l'autre en sorte de former un profil de jonction linéaire (10).

Figure 1

Observations

Titre mémoire : PROFIL T2

SP *2010* *B*

**DEED OF ASSIGNMENT OF APPLICATIONS
FOR INTELLECTUAL PROPERTY TITLES**

BETWEEN THE UNDERSIGNED

The company GOODWIN INTERNATIONAL,
Business corporation [*société anonyme*]
having its registered office at Tournai 7500, 201-203 Chaussée de Lille,
having company number 0416267382,
represented by Mr. Bernard POTTIER, in his official capacity as Chairman of the Board of Directors, and
Ms. Marie France LHOTELLERY, in her capacity as director.

Hereafter the "Assignor", for the first part

AND

Mr. Bernard PROOT
Residing at 34, rue Françoise De Beaufremez at Marcq en Baroeul 59700 – France.

Hereafter the "Assignee", for the second part

The following has been stated:

The company FINDES and the company GOODWIN are the owners of the following Intellectual property titles:

1/ the patent applications and patents listed in Annex 1 (11 pages)

The aforementioned intellectual property titles were assigned to FINDES by the company DEPRO FRANCE, whereof Mr. Bernard Proot was co-owner in the amount of 49%, the initial holder, according to a deed of assignment dated November 18, 2009; at the request of Mr. Bernard PROOT, FINDES then assigned a share of its ownership of those intellectual property titles to GOODWIN INTERNATIONAL so that the two companies would be co-owners in equal shares of the aforementioned intellectual property titles, following a deed of assignment dated November 18, 2009, or filed in the name of FINDES and GOODWIN in the context of agreements reached between GOODWIN and Mr. Bernard PROOT, the inventor.

Wherefore:

ARTICLE 1

Following the prior contract before signature signed on May 27, 2007 and the patent assignment agreement signed on May 28, 2007 between GOODWIN and Mr. Bernard PROOT, the Assignor hereby assigns and transfers, to the Assignee, a share of 50% of the ownership of the following intellectual property titles:

1/ the patent applications and patents listed in Annex 1 (11 pages)

As a result, the Assignee will be owner of said share of the aforementioned intellectual property titles as of the signature date of this deed.

ARTICLE 2

This assignment is granted free of charge, since through the entire period, GOODWIN has benefitted from remuneration corresponding to 10% of the revenue from these patents. The latter grants it discharge.

ARTICLE 3

The Assignor guarantees that the intellectual property titles in question are free of any agreements with third parties. As is common practice, the Assignor declines any guarantee other than that of the physical existence of the intellectual property titles in question.

ARTICLE 4

By express agreement, this contract is subject to French law.
In case of dispute between the parties relative to the interpretation or performance of this deed, the Lille court will have sole jurisdiction.

ARTICLE 5

The Assignee may perform all regularization formalities with the official administrations, and in particular registration formalities with patent, trademark and model registries and tax registration and will bear the costs thereof.

This deed was prepared in three original copies at Tournai, the [handwritten] April 30, 2013

Mr. Bernard POTTIER
GOODWIN INTERNATIONAL
[illegible signature]
Mr. Bernard PROOT
[illegible signature]

Ms. Marie France LHOTELLERY
GOODWIN INTERNATIONAL
[signature]

ANNEXE 1

07-mars-2013

Portefeuilles

Page 7 de 19

N° dossier : IP.DEP003 **ONLY ONE MONOLOC 1 - ENSEMBLE DE FINITION MULTIFONCTION POUR REVETEMENT DE SOL...**

Titulaires : HINDS, GOODWIN INTERNATIONAL Inventeur : PROOT

Titre officiel : ENSEMBLE DE FINITION MULTIFONCTION POUR REVETEMENT DE SOL, COMPORTANT UN PROFIL MODULAIRE

Titre anglais :

Pays	Dépôt	Publication demande	Délivrance	Expiration
ETATS-UNIS	10-avr.-2007 12/26,102	30-jul.-2009 US20090188109	07-fév.-2012 0,108,059	10-avr.-2027
EUROPE OEB	10-avr.-2007 07 731 208.1	24-déc.-2008 2 004 020		10-avr.-2027

Abstré

L'ensemble de finition multifonction pour revêtement de sol comporte :

- un profil (1) modulaire dans lequel est réalisé au moins une rainure (10) pour la séparation du profil en deux modules distincts,
- un film décoratif (3) qui est appliqué sur le profil et recouvre la rainure de séparation (10),
- un moyen (2) de consolidation amovible, qui est logé dans la rainure de séparation (10), et qui permet de consolider le profil modulaire (1) au niveau de la rainure de séparation (10).

Figure 6

Observations :
only one monobloc 1.

AP *Singh* *B*